

Réunion du 1<sup>er</sup> juillet 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient  
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLY, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Henri DREYFUS

Absent(s) : Monsieur Thierry CARBIENER, Madame Marie-Dominique DREYSSE

Rapporteur : Monsieur André LOBSTEIN

**N° CP/2013/519 - Voirie départementale - Modernisation du réseau routier  
- 1221  
Voie de liaison intercommunale Ouest (VLIO) - Validation des  
caractéristiques principales du projet et engagement de la  
procédure de déclaration d'utilité publique**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, valide les principales caractéristiques techniques du projet de Voie de liaison intercommunale Ouest (VLIO) - section Sud, telles qu'elles découlent des études d'avant-projet.

Elle autorise par ailleurs son président :

- à demander au Préfet du Bas-Rhin de soumettre l'opération VLIO - section Sud à l'enquête d'utilité publique et de mise en compatibilité des Plans d'occupation des sols (POS) des communes concernées (ECKBOLSHEIM, HOLTZHEIM, LINGOLSHEIM et WOLFISHEIM), et à l'enquête parcellaire, puis le cas échéant à recourir à l'expropriation pour acquérir les terrains, ainsi qu'à procéder à toutes les formalités successives
- à demander au Préfet du Bas-Rhin l'autorisation au titre de la loi sur l'eau pour la réalisation des travaux hydrauliques du projet de VLIO - section Sud.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20130701-78689-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 09/07/13